

Les subsides

M. Crosbie: Je suis d'accord. Cela pourrait m'être utile si je me retrouve dans la situation critique de l'ancien ministre de la Justice. Ces gens ont traité à Terre-Neuve honteusement. Ils n'ont jamais voulu conclure d'entente quand ils détenaient le pouvoir. Il fallait faire leurs quatre volontés, sous peine de se retrouver les mains vides. Tout à l'époque devait être contrôlé et dominé par le gouvernement du Canada. Nous avons maintenant une entente concernant la gestion commune des ressources pétrolières et gazières sous-marines. Un conseil canado-terre-neuvien sur le pétrole sous-marin a été créé par les deux niveaux de gouvernement qui choisissent ensemble le vice-président. Un fonds d'expansion économique de 300 millions de dollars a été créé par le Canada et Terre-Neuve. Est-ce que les députés pensent que c'est traiter les Terre-Neuviens avec indifférence et négligence que de créer à leur intention un fond d'expansion de 300 millions destinés à favoriser la mise sur pied de l'infrastructure nécessaire à l'exploitation pétrolière à Terre-Neuve? La contribution fédérale, sauf erreur, est de 200 ou 250 millions de dollars.

M. Rompkey: Elle est de 225 millions.

M. Crosbie: Elle est de 225 millions sur un fonds de 300 millions. Il ne s'agit pas d'un prêt mais d'une subvention. Peut-on parler d'indifférence ou de négligence? Est-ce faire preuve d'indifférence ou de négligence que d'établir en principe que le partage des revenus se fera de la même façon qu'entre le Canada et d'autres provinces? Comment le député de Gander-Twillingate peut-il proposer une résolution pareille dans les circonstances? Cet accord à lui seul met Terre-Neuve en mesure d'établir et de prélever des recettes sur les gisements sous-marins de pétrole et de gaz comme s'il s'agissait de gisements souterrains de l'Alberta. Y a-t-il dans ce cas-là indifférence et négligence? Non, c'est la réparation des sept ou huit dernières années d'indifférence et de négligence.

Cette résolution ne me dérangerait pas si elle avait été proposée par le NPD. Je ne peux rien reprocher à ses membres. En fait, certains d'entre eux sont bien sympathiques. C'est un peu comme de la famille, de la parenté; on les juge inutiles mais on les aime bien quand même parce qu'après tout, si on peut choisir ses amis, on est bien obligé d'accepter les membres de sa famille tels qu'ils sont. C'est un peu ce que je ressens à l'égard des néo-démocrates. Ils sont tout à fait sympathiques, même si certains d'entre eux ne servent à rien, mais on ne peut pas leur en vouloir pour autant. Ils n'ont jamais détenu le pouvoir. Ils n'ont pas opprimé Terre-Neuve. Ils n'ont pas dit non au développement régional. Ils n'ont pas blessé les Terre-Neuviens dans leur dignité. Ils ne leur ont pas dit qu'ils valaient moins que les gens des autres provinces et que par conséquent, on ne pouvait pas leur confier l'exploitation de leurs propres ressources.

● (1510)

Si le NPD n'a jamais fait cela, le parti libéral l'a fait, lui. Le parti dont le député de Gander-Twillingate se fait le porte-parole est allé jusque-là. Tout le temps que le député a été à la Chambre il a laissé faire tout cela sans rien dire. Aujourd'hui, il a le culot de venir proposer avec insolence, avec hypocrisie, cette résolution remplie de platitudes sur l'indifférence et la négligence envers la région de l'Atlantique.

Je dois tenir compte de l'heure. Je vais être obligé de survoler la question sans entrer dans les détails. Un accord de 180 millions de dollars sur les routes a été conclu entre le Canada

et Terre-Neuve en mars. Cette somme va être dépensée conjointement par le gouvernement fédéral et celui de Terre-Neuve pour la route transcanadienne, les routes du Labrador et celles de la presqu'île Avalon au cours des cinq ou six prochaines années. C'est l'accord routier le plus important que les deux gouvernements aient jamais conclu. Peut-on parler d'indifférence et de négligence, surtout en matière de transports? Dans quel monde vit donc le député? Ignore-t-il ce qui se passe autour de lui? Quand il traverse Gander en voiture, il est en plein sur la transcanadienne où vont s'effectuer des travaux de 180 millions de dollars, et il parle d'indifférence et de négligence. Que veut-il donc? Est-ce que 180 millions de dollars ne suffisent pas?

Permettez-moi d'énumérer quelques-unes de nos réalisations à Terre-Neuve depuis sept mois.

M. Rompkey: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Je voudrais obtenir des précisions du ministre. Est-il en train de nous dire que le cabinet et le Conseil du Trésor ont approuvé des dépenses de 180 millions de dollars à Terre-Neuve? Je sais qu'il en avait parlé au cours de la campagne électorale, ce qui ne lui a pas beaucoup servi. N'empêche qu'il l'avait annoncé. Est-ce à dire qu'il a l'autorisation du cabinet et du Conseil du Trésor et qu'une entente a été conclue pour dépenser 180 millions? Je voudrais tirer cela au clair, car c'est important.

M. le vice-président: Je regrette d'informer le député qu'il n'invoque pas le Règlement mais poursuit le débat.

M. Crosbie: Monsieur le Président, je voudrais rassurer le député. J'ai fait ce qu'il n'a pas réussi à faire en quatre ou cinq ans. En effet, le Conseil du Trésor a autorisé cette dépense. Le cabinet aussi. L'accord sera conclu dans quelques semaines. Les travaux vont débiter cette année. C'est bien simple, tout ce qu'il fallait, c'est que le gouvernement veuille aider la province.

Je ne voulais pas mettre le député dans l'embarras, mais puisqu'il m'a contrarié, je vais le faire. En ce qui concerne l'accord sur les pâtes et papiers, conclu le 20 décembre 1984, la part fédérale atteint 38.5 millions de dollars, alors que les dépenses globales s'élèvent à 46.3 millions. Quant à l'accord routier, le gouvernement fédéral paiera 12 des 180 millions de dollars. Telle est la contribution fédérale, et ce n'est qu'un début.

A mesure que la date des élections approchait, en 1984, le gouvernement fédéral a fini par signer diverses ententes concernant la planification, l'exploitation minière, la péninsule de Burin, l'aménagement rural, les entreprises océaniques et le tourisme. C'est le gouvernement libéral qui a conclu ces ententes après avoir tergiversé pendant un an et demi; il a tarabusté le gouvernement terre-neuvien, il l'a puni et il a cherché à lui nuire par tous les moyens. Les libéraux ont signé ces documents à l'approche des élections, dans le fol espoir que cela leur conserverait quelques sièges.

M. Rompkey: Et nous l'avons fait.

M. Crosbie: Ils ont sauvé celui du député, mais il est sur la corde raide et c'en sera fait la prochaine fois. Au total, le gouvernement fédéral versera \$77.85 millions aux termes de ces ententes. Et les deux ententes que nous avons conclues au cours des sept derniers mois? La part fédérale s'élèvera à 151